



CHARTRES
DE BRETAGNE

www.ville-chartresdebretagne.fr

Octobre 2002

retour sur imAGES



Samedi 14 septembre, 179 jeunes Chartrains ont participé à la "Braderie jeunesse"...



... Les "Repris de justesse" en "fanfare" dans les rues chartraines...



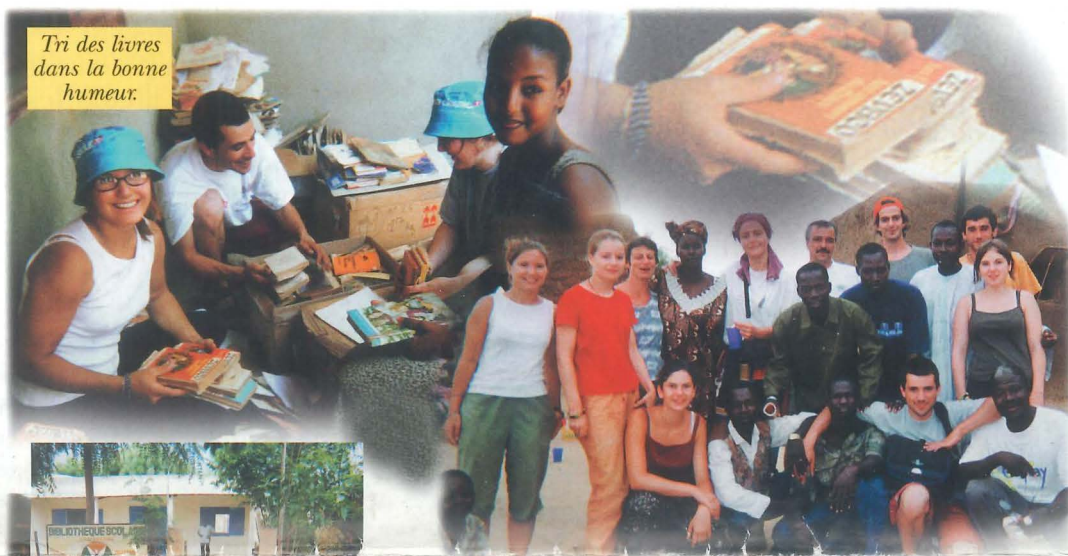
... la compagnie "Boréale'S" se donne en spectacle, ici square Newcastle West.



Dimanche 15 septembre, les 29^e Foulées Chartraines : 10 km à pied...

Chantier de Jeunes à Mopti objectifs atteints

L'association chartraine TERIA (amitié en langue Bambara) créée en octobre 2001, œuvre pour la coopération franco-malienne. Son projet "Chantier de Jeunes à Mopti" s'est concrétisé le 25 janvier dernier grâce à l'engagement des 50 adhérents de l'association et aux partenaires et financeurs * (voir Le Chartrain de mars 2002). Ainsi, dix Bretons dont quatre Chartrains de 18 à 30 ans se sont envolés vers Mopti via Bamako, le 15 juillet dernier, pour trois semaines de dépaysement total.



Tri des livres dans la bonne humeur.



Le groupe franco-malien à Tendely.



La bibliothèque "remise à neuf"

Village de Bénimatou, en pays Dogon

Sophie CHOISY, Claire DELANOE, Sonia FORTIN, Vincent GERARD, Emmanuel GROSSET, Sophie MARTINEZ, Christophe MARTINEZ et Erell PIETTE rapportent dans leurs bagages des souvenirs fabuleux riches d'échanges et de découvertes. Anne GIRARDET, bibliothécaire à Chartres et Bernard LAFFONT, responsable technique au Collège de Fontenay accompagnaient cette expédition en mettant bénévolement leurs compétences professionnelles au service du Chantier.

L'objectif était aussi la relance de la bibliothèque de l'école de second cycle 1 de Mopti (nettoyage, tri, couverture, encodage et mise en rayon des ouvrages) dont le suivi est aujourd'hui partiellement assuré sur place par l'Association Ille-et-Vilaine Mopti, acteur important de la coopération. Huit jeunes Maliens attendaient les Bretons pour travailler également sur les travaux de finition du bâtiment (terrassment, badigeonnage des murs et peinture). Ce noble pari lancé en 2001 a été remporté : "La bibliothèque est complètement rénovée, prête à accueillir un public nombreux. Le stock est de 1176 ouvrages, neufs pour la plupart (romans, dictionnaires, documentaires...) disponibles immédiatement au prêt" explique Sophie. Malgré le travail et la chaleur, la bonne humeur et la solidarité étaient les maîtres mots du Chantier.

Entre deux coups de peinture, les bretons ont visité le pays Dogon et le village de Tendely à quelques kilomètres en 4X4 de Mopti. Ils ont pu ainsi apprécier les traditions artisanales (forgerons, tisserands...) et découvrir les différentes associations locales (association des femmes célibataires, banque céréalière, agriculteurs...). Toutes les soirées ont été rythmées de danses des chasseurs et de combats de lutte orchestrés

par les habitants du village. "J'ai été frappé par l'esprit de solidarité qui règne entre les habitants dans le Village de Tendely et par l'accueil extraordinaire auquel nous avons eu droit" se souvient Vincent.

Après 3 semaines en Afrique, les membres de TERIA sont "redescendus sur terre" avec des projets d'avenir pour favoriser la coopération franco-malienne. Une association africaine, baptisée également TERIA, va naître sur Mopti et Tendely. Elle permettra de diversifier les partenaires (Kass-Kass, animateur radio sur Mopti ; Jacques TRAORÉ, directeur de l'école de second cycle 1 ; Diallia, la directrice de l'école de Tendely...) et d'entretenir des contacts étroits et durables avec sa jumelle chartraine pour faire progresser les échanges internationaux. Ce voyage a également permis de réaliser un documentaire photo et vidéo sur le Chantier, Mopti et sa région et d'autres thèmes qui vous seront dévoilés fin novembre, début décembre (lieu et date communiqués ultérieurement) lors d'une soirée africaine. Autour de la vidéo, des photos et de l'artisanat africain, la fête sera l'occasion de rencontrer "ces baroudeurs" et d'échanger avec eux.

Contact : Association TERIA
02 99 41 12 55.

* Partenaires et financeurs : Ville de Chartres de Bretagne, Ministère des Affaires Etrangères, Association Peuples Solidaires, Association Ille-et-Vilaine Mopti, Club Sans Frontières.

SOMMAIRE



Vivre à Chartres

- Distinction "Jeunesse et Sports"
- Halloween : Chartres-Newcastle West
- Bientôt la collecte sélective



Infos municipales

- Edito
- Conseil Municipal du 16 septembre
- Expression de la majorité
- Infos pratiques



Infos municipales

- Etude INSEE : état-civil
- Expression de l'opposition



Culture

- La saison du Carré d'Art
- L'Ilomo "Lire en Fête"
- Mérite associatif



Chartres en couleurs

- Rentrée 2002, les chiffres
- F.C.P.E.
- Collège de Fontenay

Distinction "Jeunesse et Sports"

Deux engagements associatifs récompensés

C'est à l'occasion du Forum des Associations, le 7 septembre dernier, que deux personnalités chartraises ont été honorées. Chaque année, la Direction Départementale Jeunesse et Sports attribue des distinctions aux plus engagés et méritants des bénévoles associatifs. Ainsi Louis PIOU, actuel Président de la Fédération Espérance, et Michel LERUSSE, Membre de l'Aéroclub d'Ille-et-Vilaine depuis 1957, se sont vus remettre la médaille de bronze "Jeunesse et Sports". Si le premier a fait ses premières armes sur le gazon des terrains de foot chartrains, le second a choisi le ciel jacquolandin pour donner libre cours à sa passion.



Louis PIOU et Michel LERUSSE décorés.

Successivement Trésorier (1971-1978) et Président (1980-1995) de la section football de l'Espérance, Louis PIOU s'engage également dès 1974 dans la Vice-Présidence puis dans la Présidence (en 1991) de cette Fédération. Parallèlement à ses responsabilités associatives, il s'investit dans la vie municipale

chartraise de 1971 à 2001. Si les fonctions ont changé (Conseiller Municipal, Adjoint, Premier Adjoint, Maire Honoraire), ses préoccupations sont toujours restées les mêmes : la valorisation du Sport et de la Culture. Le second récipiendaire de la médaille affiche lui aussi un parcours impression-

nant au service d'une passion. En 1966 il devient instructeur à titre bénévole auprès des élèves pilotes. Salarié en 1985 par l'Aéroclub, il continue ses activités en y ajoutant en 1986 une fonction d'instructeur en voltige aérienne. Ainsi chaque année, le centre de St Jacques est présent lors des Championnats Nationaux de voltige et de vol à voile. Arrivant aujourd'hui au terme de son activité professionnelle, il prolongera néanmoins ses activités bénévolement. Lors de la cérémonie de remise des médailles, le Maire a salué la conviction et la durée de ces engagements associatifs.

Fête d'été de l'Amicale du Personnel Communal



Le soleil était au rendez-vous en ce dimanche 23 juin pour la traditionnelle fête d'été organisée par l'Amicale du Personnel Communal. Près de soixante personnes étaient présentes pour le repas et les tournois de pétanque, palet et belote.

Noces de Diamant

Monsieur et Madame René HENRY ont célébré leur 60^e anniversaire de mariage le samedi 31 août dernier en Mairie.

Noces d'Or

Monsieur et Madame Amand LE SECH ont célébré leur 50^e anniversaire de mariage le samedi 7 septembre dernier en Mairie.

Classes 2

Vous êtes né une année se terminant par 2. Alors, vous êtes cordialement invité à vous retrouver le dimanche 24 novembre 2002. Des bulletins d'inscription sont à votre disposition dans les boulangeries

La rue de Touraine



Les habitants de la rue de Touraine se sont installés progressivement à partir de 1970. C'est en septembre 1973 que le premier pique-nique entre riverains s'organise. Une solide amitié est née entre les habitants et personne ne manque la fête annuelle de septembre. Ainsi toutes les générations se sont réunies le 8 septembre dernier pour trinquer au 30^e anniversaire de leur rue.

Chartres-Newcastle West

Sorcières et fantômes sont parmi nous



Tout le monde connaît Halloween, fête populaire aux Etats-Unis, où l'on revêt son costume le plus horrible pour quémander des confiseries et faire la fête entre amis. Mais peu d'entre vous savent que cette tradition trouve ses origines il y a plus de 2500 ans dans l'époque Gauloise. Pour bannir les esprits maléfiques, nos ancêtres allumaient des feux sacrés dans la nuit du 31 octobre. Débutait alors une gigantesque fête qui durait plus de deux semaines (festins, cueillette du gui...). Pour être certains de chasser les esprits, les gaulois se maquillaient et portaient

des costumes effrayants. Alors qu'en France, ces traditions disparaissent progressivement, cette coutume trouvait un nouveau souffle en Irlande puis aux Etats-Unis, avec la vague d'immigration du 19^e siècle.

Afin de célébrer comme il se doit cet événement ancestral, le Comité Bretagne-Irlande a rassemblé les Comités de Jumelage de 4 communes d'Ille-et-Vilaine. Chartres de Bretagne, Corps-Nuds, Pont-Péan et Noyal-Châtillon sur Seiche vous invitent le samedi 26 octobre pour des défilés costumés. Pour tous les Chartrains, le rendez-vous est fixé sur l'Esplanade des Droits de l'Homme (face à

la Mairie) à 14h30, pour le départ. Sorcières, fantômes, vampires, loups-garous... le compte à rebours a commencé pour rivaliser d'imagination dans la confection de vos costumes. Un jury local récompensera les plus terrifiantes réalisations selon trois catégories : de 0 à 6 ans ; de 7 à 15 ans et 16 ans et plus. Un prix sera également attribué à la "meilleure citrouille" et son support.

A 18h dans la salle Rabelais au Pôle Sud, les participants aux 4 défilés se retrouveront pour élire les gagnants inter-communes. Pour conclure cet après-midi festif, un pot sera offert par la Municipalité de Chartres. Alors, en attendant l'arrivée

des démons d'Halloween, ne tremblez pas derrière vos portes closes et pensez plutôt à préparer les bonbons sinon : "trick or treat" ! (donnez un bonbon sinon les enfants déguisés vous joueront un mauvais tour).

Contact Chartres-Newcastle West : Annie PRUD'HOMME au 02 99 41 16 53.



Bientôt la collecte sélective

Sensibiliser, informer : une communication de terrain

Dès le 2 janvier 2003, tous les emballages recyclables que vous jetez actuellement avec vos ordures ménagères feront l'objet d'une collecte spécifique assurée par Rennes Métropole.

Il vous sera demandé de séparer les emballages et matériaux recyclables de vos déchets ménagers. Concrètement, il s'agit des bouteilles et flacons en plastique, des briques alimentaires (lait, jus de fruits...), des boîtes et flacons métalliques (conserves, canettes, aérosols...), des emballages en aluminium (barquettes...),

des boîtes et suremballages en carton, des papiers, journaux et magazines. Une fois triés, vous les déposerez tous ensemble mélangés dans un sac jaune si vous habitez en pavillon, dans un bac ou conteneur si vous êtes en immeuble. Rennes Métropole les collectera pour les acheminer dans un centre de tri puis ils seront transformés en matières premières pour entrer dans la fabrication de nouveaux emballages ou produits usuels. Vos ordures ménagères seront toujours collectées dans les bacs ou conteneurs traditionnels. Le verre conti-

nuera à être déposé dans les conteneurs à verre.

Pour vous aider à comprendre et pratiquer le tri sélectif, Rennes Métropole a conçu des documents d'information qui seront distribués progressivement. Vous y trouverez toutes les informations pratiques pour mettre aisément en œuvre le tri sélectif. L'information sera également relayée par des campagnes d'affichage, des insertions dans la presse... et une lettre qui vous informera régulièrement des dernières nouvelles du tri. Ce programme s'accompagnera d'une campagne de

communication de proximité. D'autre part, 10 coordonnateurs du tri récemment recrutés par Rennes Métropole, effectueront un travail de terrain et de fond auprès des habitants, des commerçants, des associations, des gardiens d'immeubles... Leur action prévue sur le long terme sera complétée par celle des ambassadeurs du tri qui iront à votre rencontre courant novembre pour vous donner le mode d'emploi du tri sélectif et vous remettre les sacs de collecte.

Contact : Rennes Métropole, N° Vert (gratuit) 0800 01 14 31

agenda

- **Vendredi 11 octobre**
Assemblée Générale : Natation
Salle Victor Basch à 20h
- **Samedi 12 octobre**
Journées Portes Ouvertes à la Résidence de la Poterie dans le cadre de son 10^e anniversaire de 14h30 à 18h.
- **Mardi 22 octobre à 17h30**
Assemblée Générale : Mémoire du Pays Chartrain
Salle Rabelais Pôle Sud à 17h30
- **Samedi 26 octobre**
Fête d'Halloween
RDV à 14h30 Place de la Mairie pour le départ du défilé déguisé.
- **Lundi 4 novembre**
Conseil Municipal
Salle du Conseil à 18h30.

Les principales décisions du conseil municipal 16 septembre 2002

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

- Parcours du patrimoine : réalisation d'un sentier du patrimoine afin de mettre en valeur les sites des fours à chaux de Lormandière, de la ferme des Peupliers en Chartres et de la mine de plomb argentifère de Pont Péan.
- Dossier d'installation classée Sogebois à Bruz : demande d'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement afin d'exploiter une unité de travail et traitement du bois. L'enquête a lieu du 2 septembre au 4 octobre 2002. Le dossier comprend une description de l'activité, une étude d'impact sur l'environnement, une étude des dangers, une étude de santé du personnel. Vote 3 abstentions, 4 pour (minorité) et 22 contre.
- Réseau de transfert des eaux usées ; dans le cadre de la future station d'épuration, un poste de relèvement sera installé en bordure du chemin des Touches. Une convention est signée avec le Syndicat.
- Restructuration des secteurs "C&D" Brocéliande : avenant au marché de maîtrise

d'œuvre. Le CM a accepté le 24 juin 2002, un avant projet en 2 phases. Celui-ci diminue de 81 600 € à 80 000 € les honoraires du maître d'œuvre.

- Secteur de la Croix aux Potiers : une convention fixe les modalités de réalisation et d'entretien des différents équipements suite à la réalisation par le Conseil Général d'un bassin de stockage et de traitement des eaux de ruissellement. La commune assurera l'entretien. D'autre part elle participera à 50 % (53 357 €) à la réalisation d'un passage piétons sous la route Chartres-Bruz pour rejoindre Lormandière.
- Projet de construction d'un "village d'entreprises" à la Croix aux Potiers : une quinzaine d'artisans sont intéressés. Dans l'attente de la mise en place de la structure juridique et à la demande des artisans locaux, la commune assurera le financement des études qui seront ensuite remboursées par la structure nouvelle.

FINANCES

- Présentation du rapport d'activité de la SEMAEB,

chargée d'aménagement de zones d'habitation et d'activités.

- Maisons fleuries : un voyage avec visite guidée et repas offert aux lauréats. Coût : 1 358 €.
- Jumelage Chartres-Hassmersheim : désignation des représentants de la Municipalité au sein du comité : Mme Berthois-Sellin, MM Aumiaux et Rouxel.
- Subventions supérieures à 23 000 € : la loi fait obligation aux associations recevant des fonds publics supérieurs à cette somme de signer une convention avec le financeur pour le bon contrôle de l'usage des fonds. (L'Espérance reçoit 60 980 € à titre de subventions, 73 174 € au titre des emplois sportifs aidés par la commune, 3 049 € pour les activités piscine et 3 077 € pour les activités culturelles) (1 abstention).
- Convention Chartres - Noyal-Chatillon : pour participation financière à la pose d'un revêtement antidérapant sur la passerelle reliant les 2 communes par la piste cyclable. Coût : 6 000 €.
- Utilisation de la salle Victor

Basch : pendant les travaux de Brocéliande, possibilité de location de cette salle.

- Renouvellement du bail de location entre le CCAS et la résidence de personnes âgées : 181 827 €.
- Vote d'une aide de 1 500 € pour les sinistrés des inondations du Gard.

PERSONNEL

- Convention entre la commune et le centre de gestion pour lui confier la mission d'application des règles en matière d'hygiène et de sécurité. Coût : 600 €.
- Piscine : pérennisation d'un emploi d'animateur sportif dans le cadre d'une intégration au sein de la Fonction Publique Territoriale.
- Modification de la convention de cofinancement entre la Commune et la Fédération Espérance (emploi-jeunes) sur proposition de la Direction du Travail (aide dégressive sur 8 ans).

Sauf mentions contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

En savoir plus...

Vous pouvez consulter le compte-rendu intégral du Conseil Municipal en Mairie (aux heures d'ouverture).

Infos pratiques

- **Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Eaux usées "Val de Seiche et d'Ise"**
Le Syndicat a confié l'étude "État des lieux" des assainissements autonomes à la société ALIDADE, agence du Rheu.
Trois réunions d'information sont programmées :
- Pont-Péan : mardi 8 octobre

à 18h30 à la salle du Conseil Municipal (de préférence pour les usagers des communes de Chartres, Pont-Péan et Saint-Erblon).
- Noyal-Châtillon/Seiche : mercredi 9 octobre à 20h à la salle polyvalente.
- Orgères : vendredi 11 octobre à 18h30 à la salle socio-culturelle.

Informations au Syndicat au 02 99 41 19 81.

Bienvenue à Rennes Métropole

Vous venez d'emménager pour la première fois dans l'une des 36 communes de l'agglomération rennaise, soyez les bienvenus !
En Mairie, la mallette d'accueil vous attend. Elle débord

de d'informations utiles sur votre nouveau cadre de vie : guide pratique, programmes culturels et... de nombreuses offres de bienvenue !
Pour la retirer, munissez-vous d'une pièce justificative de votre ancien et de votre nouveau domicile (quittance de loyer, facture EDF GDF, etc...).

Expression de la majorité

Pourquoi la majorité a dit non au projet Sogebois ?

La délibération au sujet de l'enquête publique SOGEBOIS à Bruz a donné lieu à l'expression de divergences. La Majorité Municipale votant contre (le Maire, le 1er adjoint et un élu s'abstenant), la Minorité votant pour. Une explication s'impose.
La Majorité Municipale n'a pas voté contre la société SOGEBOIS mais contre un dossier à la présentation bâclée, imprécise et comportant de grossières erreurs qui ne peuvent qu'inspirer la crainte.
Des informations fausses et des oublis : la population indiquée de Bruz est de 8 300 habitants alors qu'elle en compte 13 500 (recensement 1999) ! La localisation

des forages d'eau potable est fantaisiste : le captage de la Pavais est située en Bruz et celui de Fénicat à Chartres, alors que c'est l'inverse.
Le dossier d'enquête ignore la proximité d'une réserve d'eau potable de 1 500m³ (à ciel ouvert), réalisée en 2000 et destinée au stockage. Ignorée encore la construction prochaine d'un lycée prévu à 200 mètres du site. C'est vraiment inquiétant ! La Minorité habituellement si scrupuleuse dans la chasse aux détails est restée étrangement silencieuse.
Sur le fond du dossier : la nouvelle unité fonctionne déjà, anticipant toute autorisation. Elle utilise un produit très nocif : le Tanalith C3310 contenant

du pentoxyde d'arsenic hautement cancérigène et dont les fumées sont toxiques. Sa quantité sur le site est évaluée à 1 818kg et peut atteindre 2 022kg. La législation prévoit qu'à partir de 2 000kg, la Directive SEVESO s'applique.
Les mesures de protection sont insuffisantes, en particulier pour la collecte des eaux contaminées lors d'un sinistre.
La Minorité qui s'est opposée au projet VISTEON à la Touche-Tizon en NOYAL-CHATILLON, pourtant bien plus solide sur le volet sécurité et environnement, n'a absolument rien trouvé à redire pour SOGEBOIS à BRUZ.
Nous nous permettrons donc

d'avoir des doutes sur les motivations environnementales des élus minoritaires.
Michel AUMIAUX, Georges AVIGNON, Philippe BONNIN, Elie CHEVREL, Jean-Louis COUDRAY, Michèle COURTET, Maryvonne DANGE, Fabienne DAUSSY, Marie-Noëlle DELANOË, Bertrand DELOFFRE, Ghislaine DESCHAMPS, Michel DESREZ, Roger GAUTIER, Jean-François GOALEC, Armand HERVE, Jean MARTINEZ, Françoise MOISAN, Nathalie NICOLLE, Danièle OFFELMAN, Marie PAYS, Mireille PEUDENIER, Florence POULAIN, Alain ROUXEL, René THOMAS, Sylvie TURBIN.

QUEL AVENIR POUR LES COMMUNES ?

Les changements économiques et sociaux des 15 dernières années ont été considérables. Dans ce contexte, les communes des grandes agglomérations ont connu de profondes mutations urbaines : nouveaux lotissements, nouveaux logements, réaménagement des centres-bourgs, des plans de circulation... n'oublions pas aussi les nouvelles écoles, les plateaux sportifs, les centres culturels et les nouveaux espaces associatifs. Ces investissements traduisent le dynamisme démographique de nos territoires dont les limites communales s'avèrent bien souvent réductrices, voire inadéquates.

Le partage du produit de l'impôt sur les entreprises (la Taxe Professionnelle) au moyen de son transfert aux communautés d'agglomération est d'une certaine façon la réponse à cette forme de "dilution" des limites territoriales. Cet événement important est intervenu dans l'agglomération Rennaise en 1992. Chartres, ville d'accueil du plus grand site industriel de l'Ouest, avec ses 10 000 emplois, en connaît le prix et bien plus que toutes les autres communes, y compris Rennes. La publication de nos analyses financières de 1996 a été à cet égard éloquent.

Le Gouvernement actuel nous annonce une nouvelle étape dans la décentralisation. Si le projet aboutit, il est probable que tout se jouera entre les Régions, les Départements et les Communautés d'Agglomérations.

Force est de constater que ces trop nombreux échelons de pouvoir local rendent totalement opaques et inadéquates les processus de décision de ces trois instances. Dans ce flou de "compétences", le citoyen attribue d'ailleurs bien souvent plus de poids à la Commune qu'elle n'en a réellement. Il est donc urgent de revoir la copie sur la répartition des pouvoirs entre tous ces décideurs.

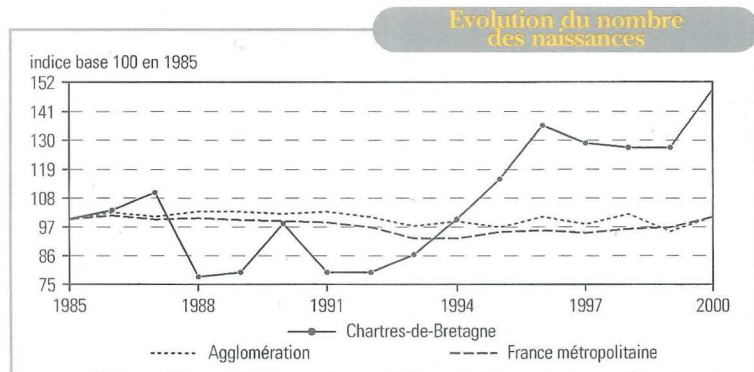
En préalable à tout débat, rappelons que s'il y a encore un lieu où chaque citoyen peut exercer des responsabilités et faire l'expérience de la démocratie de proximité, c'est bien la Commune. La Mairie est également cet endroit où chacun vient chercher la réponse à ses interrogations sur tous les sujets de la vie publique. Dans la perte de moyens d'intervention et d'autonomie financière, espérons que les élus de proximité auront encore au moins la capacité d'assurer cette mission essentielle qu'est la préservation du lien social dans les communes à taille humaine comme la nôtre.

Philippe BONNIN,
Maire

Etude INSEE : état civil chartrain 2000, l'année des mariages et des bébés !

Les naissances, mariages et décès sont déclarés et enregistrés au quotidien par les mairies du lieu de l'événement. Ces informations sont transmises régulièrement à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques de Bretagne (INSEE) qui élabore des fichiers statistiques. Chaque année, cet organisme retranscrit les données pour constituer un état des lieux de l'évolution de la démographie dans une commune. Chartres de Bretagne qui compte 6 467 habitants (au 8/03/99) affiche des chiffres plutôt représentatifs de la tendance nationale.

Naissances



Avec 773 256 naissances en Bretagne, l'année 2000 aura été celle des bébés. Les Chartreuses ont mis au monde 88 enfants (43 garçons et 45 filles) soit 0,7% des naissances du département d'Ille-et-Vilaine. La comparaison des périodes 1998/2000 et 1985/1987 fait apparaître une hausse de 28,6% de la natalité pour notre commune. L'âge moyen national et local de ces mamans du nouveau millénaire est proche de 30 ans. La part des naissances hors mariage en 2000 est de 42,6% pour la France métropolitaine. A Chartres, ce chiffre est passé de 13,3% à 42% de 1985 à 2000.

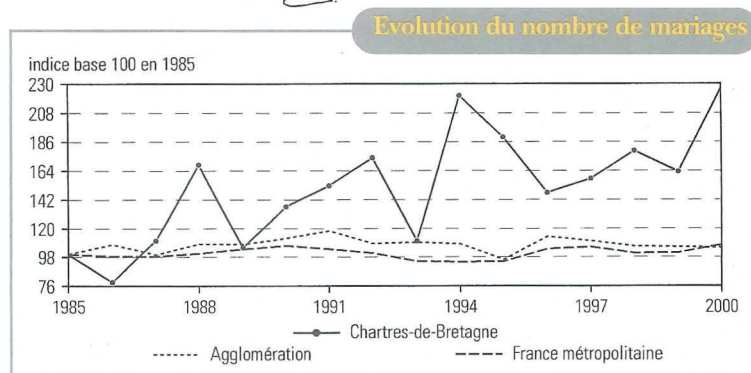


Mariages

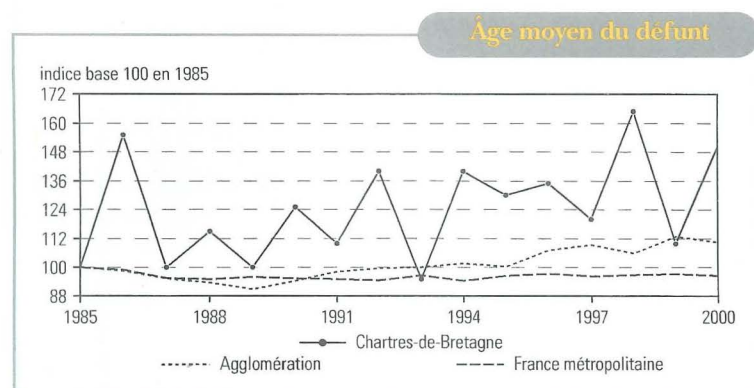
Si le nombre d'enfants nés hors mariage a nettement augmenté, les mariages eux aussi connaissent une recrudescence impressionnante



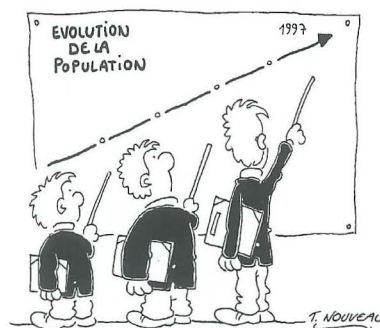
depuis quelques années. En effet, la comparaison des périodes 1998/2000 et 1985/1987 fait apparaître une hausse de 96,4% de la nuptialité. En 2000, 43 couples se sont unis à la Mairie de Chartres de Bretagne ; l'âge moyen des épouses est proche de 33 ans et celui des époux de 34 ans.



Décès



En 2000, 30 habitants de la commune sont décédés (16 hommes et 14 femmes). Entre 1985/1987 et 1998/2000, on relève une augmentation de 19,7% de la mortalité et l'âge moyen des défunts est passé de 68,1 à 71,1 ans. 60% des décès de personnes résidant dans la commune sont survenus en milieu hospitalier.



Expression de l'opposition

En automne, les feuilles... d'impôts tombent... lourdement



Comme chaque année en cette période, les divers avis d'imposition arrivent dans les boîtes aux lettres, et chacun d'espérer que les sommes à payer n'augmentent pas trop par rapport à l'année précédente.

Eh bien, ce ne sera pas le cas en 2002 pour les Chartreuses ! Hormis l'impôt sur le revenu où chaque contribuable imposé bénéficie d'une réduction de 5%, l'augmentation des taxes locales payées par les contribuables, taxe d'habitation et taxe foncière sur les propriétés bâties,

dépasse très largement l'inflation.

Pourquoi cette importante augmentation ? D'une part, parce que la Région et le Département relèvent leur taux, respectivement de 5% et 9%. Ce sont deux décisions dont la commune n'a pas la maîtrise.

D'autre part, parce qu'au mois de mars dernier lors du vote du budget communal, les élus de la majorité ont également approuvé une augmentation de 4% des différents taux. Nous avons voté CONTRE cette augmentation pour deux raisons essentielles.

La première, parce que les bases notifiées sont revalorisées chaque année par les services fiscaux : en 2002, +2,5% pour la taxe d'habitation et +9,5% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties. Cette revalorisation a généré automatiquement une recette pour la commune de 150 000 euros (près de 1 000 000 de francs). Nous avons estimé que cette recette supplémentaire était suffisante pour Chartres, la marge d'autofinancement nécessaire pour les investissements étant très acceptable. En corollaire, tous les Chartreuses et les entreprises chartreuses qui paient ces impôts n'au-

raient pas subi cette réévaluation de 4% (85 000 € soit 558 000 francs).

La seconde, parce que les Chartreuses apprécient que la fiscalité directe de notre commune soit parmi les moins élevées de Rennes-Métropole. Nous ne pensons toujours pas que cet avantage fiscal maintenu au niveau des années antérieures aurait remis en cause l'équilibre financier du budget 2002.

Et puis, chacun appréciera le moment choisi pour cette décision : l'année juste après celle des élections municipales...

Carmen BERTHOIS-SELLIN, Armel CHATEL, Jean-Pierre DAGORN, Bernard QUINTON.

Naissances

- 13 juillet Lucas LE MAT
1, square du Roussillon
- 18 juillet Elina HÉMERY
7, allée de Taillebois
- 24 juillet Elisabeth et Antoine POTIN
7, Bd Joseph Maréchal
- 7 août Stanislas PLOIX
3 b, rue du Fort La Latte
- 10 août Marina LOUIS-MARIE
49, avenue de la Chaussairie
- 11 août Matthieu COLIN
15, rue Denis Papin
- 18 août Imane HASDI
"Le Relais"
- 24 août Joris ANSQUER
73, rue de la Poterie

Mariages

- 11 juillet Gilles SÉVAUX et Céline HAMARD
5, rue Etienne Lenoir
- 13 juillet Francisco-Javier VALES Y DIEGUEZ et Valérie LAUBÉ
80, avenue de la Chaussairie
- 3 août Olivier GABOULAUD et Vanessa GOUÉRY
8, avenue de la Marionnaise
- 23 août Yves BLAIZOT et Delphine GORIN
1, allée Louis Aragon
- 24 août Yohann DERRIEN et Emmanuelle OUDOT
8, rue du Fort La Latte
- 31 août Olivier JAMES et Stéphanie BOISROUX
2, rue Paul Claudel
- 31 août Jean-Pierre BECHU et Annie SALLIOT
9, rue Paul Gauguin
- 7 septembre Cyril CHAILLOT et Rozenn LE ROUX
1, allée d'Alembert
- 14 septembre Olivier SALLIOT et Sylvie GAUVIN
4, A résidence du Trégor
- 21 septembre Yannick TOM et Stéphanie BROUSSE
7, rue du Fort La Latte
- 21 septembre Michel JANSSENS et Laurence SOULAINÉ
19, rue Paul Claudel

Décès

- 22 juillet Adèle HUBERT
Veuve EON
41, avenue de la Chaussairie
- 4 août Romain LAVIOLLE
20, rue Alfred de Musset
- 17 août Gérard MARIVIN
5, rue de Guyenne
- 7 septembre Jacques CORBIÈRES
87, rue Nationale
- 17 septembre Armand BORDAT
3, allée de Taillebois

PÔLE SUD

Le Carré d'Art Voyages autour du monde...

La Galerie Le Carré d'Art a trouvé sa vitesse de croisière. Depuis plusieurs années, les différentes expositions s'attachent à promouvoir la photographie sous toutes ses formes et auprès de tous les publics. Les expositions programmées durant cette nouvelle saison s'annoncent riches en voyages et en découvertes. Elles ont été sélectionnées par le nouveau conseiller artistique, Marc FILY, photographe rennais, qui succède à Claude CARRET.

Le programme d'exposition a débuté le 3 octobre avec Isabelle VAILLANT. Cette jeune photographe nous transporte dans le monde de l'enfance, dans des mosaïques d'images aux allures de comptines. Début 2003, la galerie

présentera les photos de Franck COURTEL (travail commandé par la Caisse des Monuments Historiques du Mont-Saint-Michel), réalisées au sein de la célèbre abbaye. De février à mai, le Carré d'Art nous fera voyager autour du monde. Avant de parcourir, avec Philippe SALAÜN, les 4000 km de la Route 66 à travers les Etats-Unis, nous nous rendrons en Iran grâce aux images d'Isabelle ESHRAGHI, qui rend hommage à la jeunesse iranienne (exposition présentée en collaboration avec le Festival de

Cinéma de Rennes Métropole, Travelling). Enfin, la saison s'achèvera au pied des Montagnes Noires, dans les Carpatés,



Photo d'Isabelle VAILLANT qui expose "Les photos du dimanche" jusqu'au 9 novembre.

que le photographe bruxellois Nicolas SPRINGAEL a

arpentées lors de plusieurs séjours.

Outre la photographie, nous serons invités à découvrir les installations photos et vidéos de Jérôme GRAS, jeune plasticien en résidence cet été à Chartres, dans le cadre de l'Opération "A Vos Arts" du 19 au 27/10 (dans la salle vidéo du Pôle Sud), puis l'exposition "Céramiques contemporaines 4" du 17/11 au 15/12 (qui fera l'objet d'un éclairage particulier lors du prochain numéro du Chartrain). Paysages, rencontres, atmosphères, découvertes... Le Carré d'Art proposera tout au long de l'année de multiples voyages, réels ou imaginaires.

La programmation du Carré d'Art est disponible au Pôle Sud (02 99 77 13 20).

Salle Jacques Brel

• Musiques métissées d'Europe Centrale : TRANSLAVE présente "RABADAG" sa nouvelle création après un séjour de trois semaines en résidence au Pôle Sud
Vendredi 18 octobre à 21h

Lez'arts au soleil

Samedi 19 et dimanche 20 octobre - Salle Rabelais

A partir de 14h :

• Exposition et vente de peintures et sculptures sur le thème de l'Afrique et collecte de livres d'enfants au profit d'une garderie dans le village de Kodimasso en Côte d'Ivoire.

• Cours de musiques et danses africaines.

• samedi 19 octobre à 21h :

- Spectacle africain (5 euros)

Journées organisées par

L'APPATAME

Bretagne

Côte d'Ivoire.

Contact au

02 99 59 26 72



"A vos Arts"

Installations photos et vidéos de Jérôme GRAS, jeune plasticien en résidence cet été à Chartres, dans le cadre de l'Opération de Rennes Métropole "A Vos Arts". Une occasion de rencontrer l'artiste et de découvrir son travail.

Du 19 au 27 octobre.

Salle vidéo du Pôle Sud

Bibliothèque l'Ilomo

• Théâtre musical jeune public :

"L'arrangeur de mots" par la

Compagnie Staccato

Mercredi 30 octobre à 15h

Bibliothèque l'Ilomo

• Ouverture : mardi de 16h à

18h30. Mercredi de 14h à 18h30

Jeudi de 15h30 à 18h30. Vendredi

de 16h à 19h. Samedi de 10h à

12h30 et de 14h à 16h30.

Tél. : 02 99 77 13 22

Cinéma Espérance

• Shaolin Soccer

Samedi 12 octobre à 20 h 00 et dimanche

13 à 17 h 00.

• Monique

Samedi 12 octobre à 21 h 45 et dimanche

13 octobre à 20 h 30.

2^e FESTIVAL DU CINÉMA FRANÇAIS

Hommage au réalisateur Breton Alain

Resnais - Tarif unique 3 € les 2 films.

• Samedi 19 octobre

20 h 00 : Nuit et Brouillard

20 h 45 : Mon Oncle d'Amérique

• Dimanche 20 octobre

APRÈS MIDI : SÉANCE GRATUITE -

COURTS MÉTRAGES. "LA VOIX DE LA

LUNE" Présence de la réalisatrice

Margo ABASCAL, de la comédienne

Jeanne SAVARY et (sous réserve)

de la chanteuse Muriel MORENO.

Projection des 2 courts métrages

primés pendant le festival

• 20 h 30 : La vie est un roman.

Le chiffre du mois

205

adhérents pour la saison
2002/2003 au Centre
Culturel Pôle Sud.

ZOOM SUR

Mérite associatif Trois parcours étonnants



De gauche à droite : Georges AVIGNON (adjoint à la Vie Associative), Philippe BÖNNIN (Maire), Maria JUBARD, René DOUARD et André JEHANNIN.

S'il est un exercice difficile, c'est bien celui de désigner les lauréats du Mérite Associatif. Les parcours étudiés sont tous très riches de dévouement et de solidarité. Cependant trois personnes ont été particulièrement remarquables.

Madame Maria JUBARD s'est investie dans les activités du Club de l'Amitié depuis sa création en 1974. Qu'il vente, qu'il neige, elle répond toujours présente aux différentes réunions hebdomadaires et aux voyages organisés. A 86 ans, vous l'apercevrez peut-être en vélo dans Chartres en route pour de nouvelles aventures. Que ce soit pour griller les saucisses, servir les repas ou faire la plonge, sa fidélité est constante.

André JEHANNIN, lui, est un amoureux du ballon rond. En 1972, il rejoint l'Espérance Football Club. La responsabilité d'une équipe, la gestion du club, la participation à la commission sportive du District d'Ille et Vilaine et de la commission mutation de la ligue de Bretagne sont

autant d'engagements qui jalonnent son parcours. Considéré comme la mémoire du Club, il a concouru pendant près de 30 ans à façonner le dynamisme sportif et associatif de la commune.

Quand on parle du Cinéma Espérance, on pense à René DOUARD. Il se plaît à rappeler : "J'ai 37 ans de caisse, soit 152 430 billets vendus". Si les chiffres sont impressionnants, le parcours associatif ne l'est pas moins. Sollicité pour rejoindre l'association en 1965, il continue aujourd'hui ses

activités bénévoles. Du "Jour le plus long" à "E.T" en passant par "Titanic" et "Amélie Poulain", il a traversé 40 ans de cinéma et a connu successivement les anciens francs, les nouveaux et maintenant l'euro.

En hommage à la contribution de ces personnalités de la vie associative chartraine, trois trophées symbolisant leur action ont été remis par Georges AVIGNON, Bertrand DELOFFRE et Alain ROUXEL lors du Forum des Associations le 7 septembre dernier.

L'Ilomo "Lire en Fête"



La bibliothèque l'Ilomo et l'association Bibliothéâtre (créations, lectures, pièces bibliothéâtrales, ateliers, saisons littéraires) organisent un spectacle intitulé : **Livre de lecture** dans le cadre de l'opération nationale "Lire en Fête". Philippe MATHE, comédien, interprétera une adaptation de l'œuvre de Jean-Marie GOURIO : "Chut !"

Un monologue drôle et sensible d'un non-lecteur qui fait semblant de lire par amour pour une bibliothécaire...

au Carré d'Art dimanche 20 octobre à 15h

(Réservation obligatoire, places limitées)

VIE SCOLAIRE

Rentrée 2002, les chiffres



Temps de repos avant la reprise des cours.

Ecoles Publiques : 489 élèves dont 461 Chartrais
 Maternelle de Brocéliande : 201 élèves
 Primaire de l'Auditoire : 288 élèves



Ambiance studieuse pour le premier cours de l'année

Ecole Privée Sainte Marie : 300 élèves dont 214 Chartrais
 Maternelle : 134 élèves
 Primaire : 166 élèves

F.C.P.E. Des parents au service d'autres parents...

La rentrée des classes est un moment chargé d'appréhension dans la vie d'un jeune. Ces inquiétudes sont partagées par les parents qui vivent ces étapes aussi intensément que leurs enfants. En ce lundi 2 septembre à Chartres, près de 500 "cartables" ont passé les portes des écoles publiques de la commune : l'Auditoire pour le primaire et Brocéliande pour la maternelle. Chaque petit Chartrain a retrouvé ou découvert son univers pour l'année. De leur côté, "les mamans et les papas" présents ont été accueillis par les membres de la FCPE, avec l'aide des membres de l'Amicale Laïque, autour d'une tasse de café. Ce "pot de bienvenue" est une des actions menées par l'association des parents d'élèves des écoles publiques. "Les valeurs fondatrices de la FCPE reposent sur la laïcité, le

respect des opinions philosophiques, politiques ou religieuses de chacun et sur la tolérance. Elle revendique l'égalité des chances pour tous les enfants et les jeunes dans un service public d'éducation, gratuit et laïc qui les conduisent selon leurs vœux, à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle". Source : FCPE, (brochure d'informations). Présente dans la plupart des établissements scolaires, elle est une force de proposition auprès des instances décisionnelles de l'école. A Chartres, 25 personnes ont été élues en 2001-2002 pour 36 sièges à pourvoir. Elles s'attachent à faire remonter les préoccupations de tous les parents d'élèves et de les représenter aux Conseils d'Ecoles. Favoriser l'échange entre parents est un des principaux objectifs de la FCPE. Au regard du succès au prin-



Pot de bienvenue aux parents des écoles publiques.

temps dernier de la conférence sur le thème : "Autorité des parents et autonomie de l'enfant", l'idée sera renouvelée sur des sujets touchant l'enfant et son environnement. D'autres projets comme des "cafés parents" (échanges et débats dans un cadre convivial) ou encore l'édition d'un journal FCPE, sont envisagés. Mis en attente faute de temps et surtout de bonnes volontés actives à Chartres, ces projets

ont tous pour finalité de favoriser l'implication des parents dans la vie scolaire dans un souci d'épanouissement de leur enfant. Toutes les personnes désireuses de s'investir dans la vie de l'école peuvent adhérer à l'association et permettre la mise en œuvre de projets précités.

FCPE Maternelle et Primaire
 Présidente : Sylvie TURBIN
 Tél. : 02 99 41 15 23

Collège de Fontenay Nouveaux visages



Yves SÉRGENT et Isabelle JOHANNEL

Huit cent soixante quinze élèves venant de cinq communes (Saint-Erblon, Bourgbarré, Noyal-Chatillon sur Seiche, Orgères et Chartres de Bretagne) ont franchi les portes du Collège

de Fontenay en ce mois de septembre 2002. Chaque rentrée est importante pour les élèves, les parents, les professeurs (80) et le personnel non-enseignant (30 personnes). Cette année, les "petits" sixièmes n'étaient pas les seuls à découvrir le collège. Un nouveau Principal et une nouvelle Adjointe avaient également préparé consciencieusement leur cartable pour ce grand jour. En effet, Monsieur

TOURENNE, l'ancien Chef d'établissement, et Monsieur BECEL, son adjoint, sont partis en retraite et cèdent leurs places à Monsieur SÉRGENT et Madame JOHANNEL. Professeur d'anglais dans différents collèges des Pays de la Loire, Yves SÉRGENT a exercé ensuite les fonctions de Principal Adjoint puis Principal du Collège de Saint Aubin d'Aubigné de 1998 à juin 2002. Très heureux d'arriver à Chartres, il souhaite continuer le travail de son prédécesseur : "J'ai été très bien accueilli par mes

collègues et je souhaite maintenir le bon fonctionnement de l'établissement pour que chacun : élève, enseignant et non-enseignant y trouve satisfaction". Fort de son expérience et décidé à favoriser une cohésion dans la structure, il sera épaulé dans ses missions par Isabelle JOHANNEL, qui arrive du Collège Jacques Brel de Noyal-sur-Vilaine où elle a travaillé pendant trois ans. C'est donc une toute nouvelle équipe qui reprend les commandes de cet établissement créé en 1975 et dont l'effectif ne cesse de croître.

Orchestre de Chartres



L'Orchestre, ici en représentation lors de la braderie

A l'occasion de l'Assemblée Générale annuelle, un nouveau Président a été élu. Frédéric MARAY succède à Cédric LAUNAY. Contact : 02 99 04 20 18.

Amicale laïque

Nouveau bureau de l'association :
 Président : Pascal DANIEL
 Vice-Président : Jean-Luc BOUCHERON
 Trésorier : Bruno DAUSSY
 Secrétaire : Hervé BAUDOIN

De nouveaux enseignants

La rentrée scolaire voit arriver de nouveaux élèves mais aussi de nouveaux enseignants. Ainsi :

A l'Ecole primaire Auditoire,
 - Solenn NOURY reprend le CE2/CMI,
 - Paul MALEVAL le CP,
 - Anne LE CHAUJOUR le CE2 à mi-temps en décharge de la direction de Mme CASSOU,
 - Laurence LARHER à mi-temps en décharge de la classe de CP d'Annick JAY-CARRÉ,

A l'Ecole maternelle Brocéliande
 - Isabelle ROBINAULT intervient en CP.

A l'Ecole Sainte-Marie
 - Catherine PERRON se voit confier la petite section de maternelle.

Courses des écoles

Au Parc de Loisirs, dimanche 15



septembre, une soixantaine d'élèves de CMI et CM2 ont inauguré le nouveau parcours des "Foulées Chartraises".

LE CHARTRAIN

Mairie. 35131 Chartres-de-Bretagne
 Tél. 02 99 77 13 00.

commune.chartres@voila.fr

Directeur de Publication : Philippe Bonnin • Responsable Comité de Rédaction : Georges Avignon • Comité de rédaction : D. Grelier, R. Guéguen • Responsable Service Communication : Paulette Connan. • Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines • Maquette : Fabienne Faujour.